

Mise à jour : le 18 Août 2026

Programme de la formation Juge-Arbitre 1^{er} degré

Durée de la formation

Un volume horaire de 8 heures (réparties comme suit : 9h00-12h30 / 13h30-18h00) + 2 ½ journées pour les examens écrit et pratique.

Conditions d'inscription et modalités d'accès

Prérequis :

- ✓ Être licencié Compétition FFFT ou Dirigeant FFFT en cours de validité
- ✓ Être Arbitre Régional ou en cours de formation
- ✓ Avoir 18 ans

Public : Dirigeant de Club / Bénévole / Joueurs

Délai d'accès : durée estimée entre la demande et le début de la formation => entre 1 semaine et 2 mois

Capacité d'accueil et accessibilité

Entre 3 et 18 apprenants

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser **à l'inscription vos besoins en la matière**. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

PMR => accessible (en fonction du lieu d'accueil)

Accessible handicaps divers => [Personnes en situation de handicap, des Dispositifs existent pour vous accompagner dans la réussite de votre projet](#)

Objectifs

Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire).

Ligue Île-de-France de Tennis de Table - 1 rue de la Poterie - 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01 55 87 26 92 - formation@fftt-idf.com - www.fftt-idf.com

Association Loi 1901 - N° de SIRET : 785346362 000 60 - Code APE 9312 Z

Déclarée en Préfecture le 08/08/1957 - Publiée au J.O.R.F le 08/09/1957

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 93 02 422 93. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Équipe pédagogique et administrative

La formation est dispensée par un(e) formateur(trice) habilité(e) par la FFTT, titulaire du grade de "Formateur FO ARB/JA1".

95 % de l'équipe de formateurs en IDF ont une solide expérience dans ce domaine (parfois depuis plus de 15 ans).

-> Élu(e) responsable des formations en IDF :

Véronique BEAUSSART - verobeaussart@yahoo.fr

-> Contacts administratifs et financiers :

Charlène ALIA et **Marine LE COGUEC** - formation@fftt-idf.com

Modalités pédagogiques et matériel

Cours théoriques basés sur des projections sur écran TV des documents PowerPoint (et autres) en salle de formation, d'exercices individuels et en groupe ainsi que des études de cas.

L'objectif est l'apport et la transmission de savoir. Le but est d'écouter et de mémoriser les connaissances sur les bases de l'arbitrage et toutes les situations possibles voir problématiques. Nous transmettons des supports numériques sur la page extranet personnelle du stagiaire. Le travail de groupe sera utilisé pour la richesse du collectif et permettre les échanges stagiaires/formateur et stagiaires entre eux sur les expériences de chacun.

Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma (documents, suivi, évaluation).

Contenu

- Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation JA1
- Les relations avec les commissions d'arbitrage (départemental / régional et fédéral)
- Le rôle du Juge-Arbitre
- Le matériel du JA
- Horaires et présentation du JA
- Horaires et retards
- Absence d'une équipe

Ligue Île-de-France de Tennis de Table - 1 rue de la Poterie - 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01 55 87 26 92 - formation@fftt-idf.com - www.fftt-idf.com

Association Loi 1901 - N° de SIRET : 785346362 000 60 - Code APE 9312 Z

Déclarée en Préfecture le 08/08/1957 - Publiée au J.O.R.F le 08/09/1957

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 93 02 422 93. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

- Les conditions de jeu
- L'échauffement des joueurs
- La composition des équipes
- Qualification des joueurs
- Remplissage de la feuille de rencontre
- L'arbitrage
- La rencontre
- Les réserves
- Les réclamations
- Discipline - cas pratiques
- Envoi du rapport et de la feuille
- Timing de la rencontre
- Modifications / nouveautés
- Bilan de la formation : Tour de table et discussion

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuilles de présence
- Autoévaluation en amont
- Questionnement oral, exercices (évaluer le degré d'acquisition au regard des objectifs fixés tout au long de la formation)
- Mises en situation
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation de l'action de formation
- Passage de 2 UV écrites et d'une UV pratique

Modalité de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Maîtriser parfaitement la direction des épreuves par équipes, techniquement et humainement (Connaître parfaitement les textes de la F.F.T.T et particulièrement le règlement du Championnat de France par équipes).

Modalités d'obtention

Obtention par certification après participation intégrale à la formation :

Passage de 2 UV écrites :

- obtenir au moins 24/30 à UV1 (à la suite de la formation)
- et 30/40 à UV2 (sous forme de QCM => convocation ultérieure après la formation sur 1h)

Attention : un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 qu'une fois par saison sportive.

- Délivrance d'un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (par mail).

Détails sur la certification

JA1 est le 2ème grade de la filière arbitrage et est un pré requis pour se lancer vers le Juge-Arbitre 3ème degré ou bien aller plus loin et devenir Juge-Arbitre National ou International.

La suite du parcours de la filière fédérale est le grade de JA2 pour le critérium Fédéral.

Engagement - Prestations

Activité du Juge-Arbitre par saison : 3 prestations

Recyclage tous les 3 ans

=> **L'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante**



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION